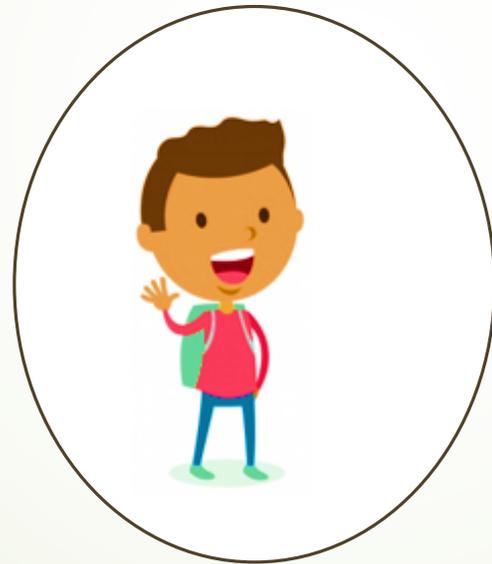


INFORMATION POUR LES FAMILLES

accueil de l'école St Charles phase 3
lundi 22 juin 2020



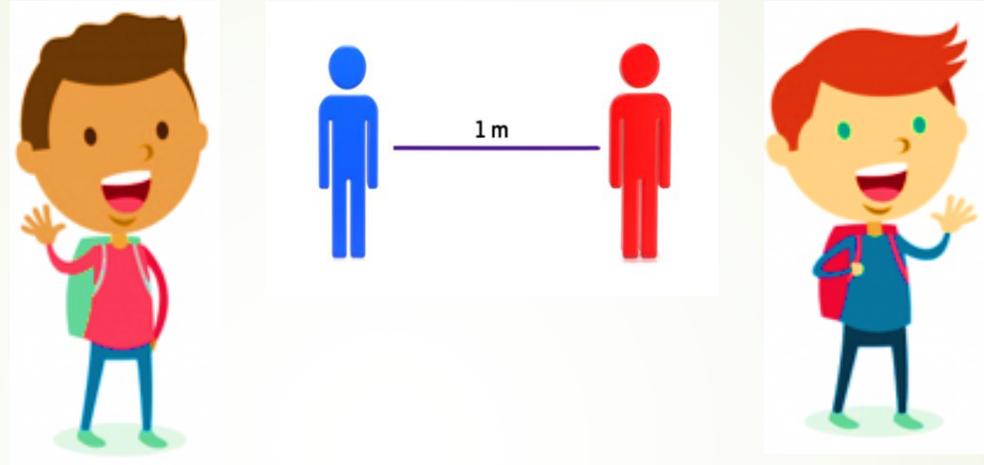
Cette information repose sur les directives émises par le Ministère des Solidarités et de la Santé à la date du 17 juin 2020

Il repose sur 5 fondamentaux :

- * Le maintien de la distance physique (quand elle est possible)**
- * L'application des gestes barrières**
- * La limitation du brassage des élèves**
- * Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériel**
- * La formation, l'information et la communication**

Le respect absolu de ce protocole est exigé comme une condition sine qua non de la réouverture des écoles et des modalités d'accueil de votre enfant

Le maintien de la distanciation physique



A l'école maternelle, aucune règle de distanciation ne s'impose que ce soit dans les espaces clos ou extérieurs.

A partir du CP, respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne lorsque la configuration des salles de classe le permet, dans le cas contraire, l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves

Les élèves et adultes doivent appliquer ce principe dans les espaces clos, classes, couloirs, gymnase, restaurant scolaire...

Cette distance ne s'applique plus dans les espaces extérieurs

L'application des gestes barrières



Respect des gestes barrières partout et par tout le monde

Chaque élève bénéficiera d'une information sur la distanciation physique et les gestes barrières **le premier jour de classe.**

En cas de non respect de ces mesures de la part de votre enfant, nous vous contacterons afin d'envisager une solution adaptée.



Le lavage des mains est essentiel.

Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins **30 secondes**.

Le lavage des mains doit être réalisé, à **minima** :

- à l'arrivée dans l'établissement
- avant de rentrer en classe, notamment après les récréations
- avant et après le repas
- avant et après passages aux toilettes
- le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile



Le port du masque

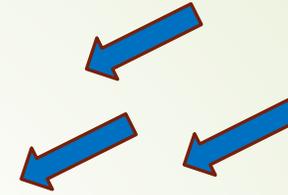
Pour les personnels : Le port d'un masque « grand public » est **obligatoire** dans les situations dans les situations où la distanciation de 1 m ne peut être garantie.

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnels enseignants lorsqu'ils font cours et sont à une distance d'au moins 1 mètre des élèves.

Pour les élèves :

Pour les élèves des écoles maternelles, le port de masque est à proscrire.

Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école



La ventilation des classes et autres locaux

L'aération des locaux est fréquemment réalisée et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.

La limitation du brassage des élèves



1 mètre



L'arrivée et le départ de l'école doivent être étalés dans le temps afin d'éviter tout rassemblement. **Celles-ci se feront rue Barrit.**

- Maternelle 1 : 8h30-8h45/16h30-16h45 directement en classe par la porte donnant sur la rue.
- Maternelle 2 à CE1 : 8h30-8h45/16h30-16h45 par le grand portail
- CE2 à CM2 : 8h45-9h/16h45-17h par le grand portail
- Le midi pour les externes : 11h45-11h50/13h25-13h30 par le grand portail

Il est nécessaire de respecter strictement ces horaires

Du fait du non brassage des élèves, la garderie le matin et le soir, ne pourra être assurée.

Les récréations sont étalées dans le temps et organisées par groupes de classes, en tenant compte de la distanciation et des gestes barrières.

L'accueil de votre enfant



- Votre enfant sera accueilli par son enseignant pour toutes les classes
- Sur la demande de l'enseignant, votre enfant pourra participer à des groupes de besoin avec Mme JULIEN, enseignante spécialisée
- Cet accueil permettra à votre enfant de clôturer cette année scolaire, de dire au revoir à l'enseignant, à ses camarades de classe, de se projeter dans la prochaine rentrée

L'accueil Rue Barrit



- Les enfants seront déposés au portail, mais il vous sera impossible de rentrer dans l'établissement.
- Merci **de ne pas vous garer sur les trottoirs ni vous arrêter en voiture devant le portail pour déposer ou récupérer vos enfants**, et cela pour des raisons de sécurité et afin de ne pas bloquer la circulation.
- La municipalité ne s'est pas opposée à la réouverture de l'école côté rue Barrit à la condition que cette consigne soit bien respectée. La police municipale et/ou la gendarmerie veilleront au bon déroulement de la circulation et au maintien des distances sanitaires sur le trottoir.



Les repas

- **Les repas** seront pris comme habituellement, à la cantine qui a été aménagée dans le respect du protocole sanitaire
- **Prévoir pour tous une gourde d'eau qui servira le reste de la journée**
- Nous vous demandons de vous engager concernant les repas pris pour les 15 prochains jours (Cf. pièce jointe) afin de pouvoir nous organiser
- **Exceptionnellement, pique-nique à apporter pour les nouveaux venus lundi 22 juin uniquement**
- **Utilisation du micro-ondes interdite**

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériel



- Nettoyage et désinfection des sols, **une fois par jour**.
- **Nettoyage et désinfection quotidienne des zones fréquemment touchées** : tables et chaises, poignées, interrupteurs, points de contact ...

La formation, l'information et la communication

- Il est nécessaire de sensibiliser vos enfants et de vous impliquer, vous parents, dans la limitation de la propagation du virus

Le personnel

- Les enseignants ainsi que tous les autres personnels sont formés aux gestes barrières, aux règles de distanciation physique et au port du masque

Nous vous demandons :

- **de rester à l'extérieur de l'école ;** un adulte accueillera votre enfant au portail, il sera accompagné auprès de l'adulte référent
- de surveiller l'apparition de symptôme chez votre enfant avec **une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école**
- en cas de symptômes repérés, **toux , éternuements , essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs , fièvre ...**, **votre enfant devra rester à la maison, vous devrez consulter votre médecin traitant qui évaluera le possible retour ou non de votre enfant à l'école**

Les élèves

- Le premier jour de classe, les élèves bénéficient d'une **information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières dont l'hygiène des mains.**
- Chaque élève bénéficie de séances d'éducation à la santé, adaptées à l'âge, concernant les différentes sortes de microbes (dont les virus), leur transmission, les moyens de prévention efficaces.

Nous vous remercions pour votre aide et collaboration précieuse,

Bien à vous,

M. HENON Yann